



Problème d'assurance automobile

Par **louis276**, le **31/07/2009** à **21:25**

Bonjour,

J'ai demandé mon relevé d'information automobile à mon assurance en juillet et je me suis aperçu que ma femme n'était pas deçu alors que j'avais bien envoyé en début d'année son permis de conduire (ma femme est jeune permis) . J'ai appelé mon assurance (GROUPAMA) pour rectifier celà et nouvelle erreur de mon assurance il me facture une deuxième foi mon véhiculeJe rappelle une nouvelle fois pour corriger cette erreur est là je reçois un nouveau appel de cotisation est je m'aperçois que je doit payé plus chère car ma femme est jeune permis

Ma question est :

Est ce que mon assurance à le droit d'augmenté la mensualité trimestriels alors que c'est eux les fautifs???

Est ce que je peux résilier mes 3 contrats chez eux avant la fin du renouvellement??? ou au moins le contrat avec litige ??